

**DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
POUR MANIFESTATION**

Demande à déposer 2 mois avant la manifestation

ORGANISATEUR

Organisateur :
Contact (nom, prénom) :
Adresse :
N° SIREN :
Téléphone fixe Portable
E-mail :

MANIFESTATION

Objet :
Lieu :
Date :
Horaires :

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC / VOIRIE

Possibilité de joindre tout document explicatif (plan d'implantation, photomontage...)

- Places de stationnement : OUI NON
Nombre de places :
Lieu :
- Voiries barrées : OUI NON
Dénominations des voiries (rues, parking...) :
.....
- Autres espaces publics (trottoirs, parcs, places.....):.....
.....
- Pour les manifestations à but lucratif, indiquer la surface occupée m²
Si un droit de voirie est applicable : 15€ frais fixes + 1.50 € par m² et par jour de surface d'exposition, limité à 500€/jour.

Où déposer la demande :

Pour une manifestation associative : Service Vie associative
vieassociative@bourgoinjallieu.fr , 04-74-28-29-30

A Bourgoin-Jallieu, le

Signature de l'organisateur